

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 26 NOVEMBRE 2023

FFCO - 15 passage des Mauvins - 75019 PARIS

### Membres présents (15)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire Générale), Rémi BAUDOT, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Bernard DAHY (visio, arrivée à 8h55, départ à 12h30), Pierre DELENNE (arrivée à 8h40), Nelly DEVILLE, Dominique ETIENNE (visio), Vincent FREY (visio), Fabrice LAPERGUE (visio), Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN (visio, départ à 10h05 ; pouvoir à Benjamin CLEMENT-AGONI), Joël POULAIN (visio).

### Membres excusés / absents (5)

Yves BOEHM (pouvoir à Vincent FREY), Sylvine BROUTE (pouvoir à Joël POULAIN), Céline DODIN (pouvoir à Pierre DELENNE), Pierrick MERINO (pouvoir à Nelly DEVILLE), Daniel POEDRAS (pouvoir à Joël LE COZ).

### Membre de droit :

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

**Réunion tenue en présentiel et visioconférence ; Début de la réunion à 8h35**, quorum atteint de 18 voix sur 20 ; pause repas de 12h30 à 13h50.

### 1. Approbation définitive des CR des Comités Directeurs du 25 août et du 23 octobre 2023

Les comptes-rendus du Comité directeur du 25 août 2023 et du vote électronique sur la féminisation ainsi que celui du Comité directeur avec vote électronique pour le choix du prestataire pour le cahier des charges pour le nouveau site internet du 23 octobre 2023 sont adoptés à l'unanimité. Au préalable Fabrice LAPERGUE a fait part de ses préoccupations concernant la méthode de sélection utilisée par la commission Numérique, sans remettre en question le choix du prestataire lui-même.

### 2. Calendrier

Benjamin CLEMENT-AGONI présente les différents dossiers et les points à valider.

#### Calendrier 2024

- CO pédestre

Le dossier pour le week-end du CNE les 31 octobre, 2 et 3 novembre est toujours en attente d'expertise. Etant donné que des échanges ont eu lieu entre délégué stagiaire et organisateurs, que les terrains et cartes sont connus, qu'une visite du délégué-stagiaire est prévue prochainement, le comité directeur valide définitivement la candidature tout en présentant ses excuses au club organisateur pour ces désagréments.

- CO à VTT

Le dossier modifié des clubs du 77 (CSA-CNSD, ERCO, ANSA) pour le championnat de France MD et Nationale Mass Start est retenu sous réserve de l'expertise de Régis FLAMENT.

Le dossier du club 8104OC pour les championnats de France LD et Sprint, déjà retenu, est en attente de retour de l'expert.

Le dossier présenté par le CDCO 74 pour la Nationale MD, les championnats de France Mass Start, LD et relais de Catégories est retenu tel que présenté (une abstention) sous réserve d'expertise favorable.

La commission Calendrier a été informée du souhait du club 2606AR d'organiser le CFC et une Nationale à Méjanès-le-Clap en partenariat avec le CDCO 30. Le Comité directeur, eu égard aux positions prises en 2022 et au fait que les



calendriers régionaux sont déjà élaborés, refuse cette proposition (7 abstentions) et encourage cette structure à candidater pour 2025.

- CO à Ski

Le dossier proposé par le club 2604AR pour les championnats de France Sprint, Relais mixte, LD et CFC est validé à l'unanimité des représentés (Bernard DAHY ne prend pas part au vote) sous réserve de l'organisation d'une seule course le dimanche, le choix étant laissé à la sous-commission CO à ski entre CF LD et CFC.

### Calendrier 2025

- CO pédestre

Le dossier des Nationales Nord-Ouest présenté par la Ligue Pays de la Loire et le club 3502BR au mois de mars (22-23 ou 29-30), déjà validé, est en attente d'expertise.

Le dossier des Nationales Sud-Ouest présenté par les clubs 1104OC et 3105OC est retenu à l'unanimité des votants (Valérie BERGER-CAPBERN ne prend pas part au vote) sous réserve d'expertise favorable.

L'expert, Thierry VERMEERSCH, missionné pour examiner les deux dossiers de Nationales Nord-Est par le club 2105BF les 5-6 avril et par le CLUB 6806GE les 8-9 juin, a indiqué par oral que les 2 dossiers étaient équivalents.

Le Comité directeur souhaite une confirmation par écrit. S'il y a confirmation, le Comité directeur valide le dossier porté par le club 6806GE, ceci permettant un meilleur équilibre des Nationales dans le calendrier.

Il propose au club 2105BF de reporter son dossier, qui serait prioritaire, en 2026. Cette décision est prise à l'unanimité des votants (Yves BOEHM ne prend pas part au vote).

Sylvie MARCHESIN signale qu'elle n'a reçu, à ce jour, qu'un retour d'expert, Patrick ROBIN se positionnant pour le CFC.

Les seules courses WRE sont celles qui ont été demandées par la DTN.

Le Président se propose pour être l'événement advisor pour le WRE lors du CF Sprint le 1<sup>er</sup> novembre à Cessons organisé par la Ligue Ile-de-France et délégué pour les courses du week-end du CNE.

Le Président informe le Comité directeur qu'il devrait y avoir prochainement un nouvel événement advisor pour la fédération à partir de 2024, Michaël BLANCHARD devant assister à la formation qui aura lieu début décembre en Italie.

Le Comité directeur valide à l'unanimité des présents, le fait d'interroger les organes déconcentrés par rapport à la prise en charge de O'France 2025, en collaboration avec la fédération, puis, dans un deuxième temps, les membres associés.

- CO à VTT

Le dossier proposé par le club 7715IF, qui a reçu un avis favorable de la sous-commission CO à VTT, est à revoir étant donné qu'il n'est pas possible de placer une Nationale MD le 22 avril 2025, jour de semaine.

### **3. Charte Ethique**

Le Président a saisi le Conseil National de l'Ethique de la Fédération pour revoir la charte Ethique en raison de redondances et de références obsolètes, le CNOSF ayant modifié la sienne. Le travail par mail puis en réunion a conduit le Conseil à proposer un copier-coller de la Charte Ethique du CNOSF.

Le Président juge nécessaire de conserver les explications relatives à la question des conflits d'intérêt.

Le Comité directeur valide à l'unanimité, la charte prenant effet au premier janvier 2024.

### **4. Haut Niveau**

Marie-Violaine PALCAU signale les modifications apportées au règlement Haut Niveau 2024 que le Comité directeur valide à l'unanimité ; la convention individuelle entre athlète et Fédération.

Elle fait part des changements des dispositions financières : modifications de la prise en charge des frais, reformulation de certains points, mise à jour des tarifs.

Le Comité directeur ratifie à l'unanimité des votants (Valérie BERGER-CAPBERN et Pierre DELENNE ne prennent pas part au vote).



Elle présente les encadrants pour 2024. Le Comité directeur valide la liste à l'unanimité.

## 5. Relations avec l'ONF

Le Président rend compte de la réunion qui s'est tenue le 16 novembre dernier avec l'ONF.

Parmi les points positifs, il relève : la reconnaissance de la hiérarchie des conventions, la reconnaissance de la facturation d'actions mobilisant les agents sur le terrain si présence des organisateurs, la possibilité de dépôt d'un dossier annuel pour toutes les compétitions relevant de la même agence ONF. Il dit avoir été surpris par l'ignorance de notre mission de service public, l'oubli de l'article du Code du Sport relatif à la convention entre le CNOSF et l'ONF à propos des terrains privés.

Il signale qu'une réunion aura lieu le 11 décembre prochain, réunion consacrée au déplacement à vélo, avec les fédérations de Cyclisme, de Vélo et de Triathlon.

Il souhaite pouvoir signer une nouvelle convention avant la fin 2024.

Pierre DELENNE remercie le Président pour le travail réalisé sur ce dossier, Bernard DAHY souhaitant qu'un travail de même nature soit entrepris avec la Fédération nationale des parcs naturels régionaux.

## 6. Communication

Le Président rappelle le recrutement de Thibaut PROCUREUR le 12 septembre dernier, celui-ci ayant donné pleine satisfaction jusqu'à ce jour. Il remercie Vincent FREY pour la réunion hebdomadaire instaurée le lundi matin.

Il présente le plan de communication, non finalisé, établi par le chargé de communication, notamment les constats et propositions d'évolution par rapport aux réseaux sociaux : restructuration globale, modification du référencement, relais d'actions locales, rééquilibrage des événements internationaux... afin de gagner en visibilité.

Au cours des échanges, notamment autour des publications du Haut Niveau, il est proposé d'insérer dans le cahier des charges du CNE le fait que l'organisateur doit prévoir un espace pour accueillir le Club France (signature de posters par les membres de l'équipe de France pédestre et/ou VTT).

## 7. Professionnalisation

Dans la poursuite d'échanges lors de réunions précédentes, le Président revient sur les besoins non couverts par les salariés actuels (O'France, tour urbain...) et la nécessité de se professionnaliser davantage.

Une réflexion a donc été menée par rapport à l'embauche d'un ou deux salariés avec la possibilité d'un mi-temps fédéral et un mi-temps ligue ou d'un plein temps fédéral et prestations pour les ligues financées par celles-ci.

Le Comité directeur valide la constitution d'une fiche de poste (compétences en organisation, en CO) et le lancement d'un recrutement.

## 8. Règlement des compétitions

Nelly DEVILLE présente les modifications, proposées par la commission Pratiques Sportives, du Règlement des Compétitions pour 2024, certaines déjà validées par le comité directeur :

- En CO pédestre
  - précision de certaines formulations, mise en concordance avec d'autres documents,
  - quotas sportifs : passage de 1 pour 50 à 1 pour 40 en LD et MD, de 1 pour 100 à 1 pour 80 en Sprint, de 2 à 3 comme nombre maximal supplémentaire par catégorie ; validé à l'unanimité,
  - conservation pendant 2 années de leur qualification aux championnats de France pour les femmes enceintes, cette possibilité s'arrêtant lors de la participation à un championnat ; déjà validé,
  - quotas administratifs : passage de 5 (organisateur, coureurs n'ayant pu participer au championnat qualificatif pour raison valable) plus 2 pour les experts au maximum à 6 (organisateur, coureurs, experts) plus 1 place par tranche ouverte de 400 licenciés ; validé à l'unanimité,
  - scission de la catégorie 60 et plus en sprint en catégories HD 60-65, HD 70-75, HD 80 et plus tout en conservant le même circuit (G1-G2) pour les 3 catégories ; validé à l'unanimité,
  - nouveaux tableaux pour les championnats de France LD, MD et Nuit avec suppression des circuits bis sur demande de la DTN, nouveau regroupement D55, même lettre symbolisant le circuit pour une catégorie quel que soit le format de course,



- parité hommes/femmes en Nationale 1 et 2 du CFC, inversion des temps des coureurs 1-2 et 7-8, premier et dernier coureur de sexe défini avec inversion entre N1 et N2 et changement années paires et impaires ; déjà validé,
- mise à jour de l'annexe 1 (proposition de regroupement des catégories pour les championnats de Ligue).
- En CO à VTT
  - précisions sur les circuits VAE ; validé à l'unanimité, - précisions sur la Mass Start par rapport aux circuits avec système de combinaisons ; validé à l'unanimité,
  - obligation d'utiliser des boîtiers SI permettant le pointage à distance ; validé à l'unanimité.
- En CO à Ski pour Sprint, MD, LD, Mass Start, Relais de Catégories
  - précisions des échelles et intervalles de départ ; validé à l'unanimité,
  - modification des tableaux avec augmentation du nombre de circuits et dédoublement des cases niveau technique, niveau technique et physique ; validé à l'unanimité.

Pour le championnat de France MD 2024, dont les qualifications ont pu être anticipées dans certaines ligues, la répartition des quotas sportifs se fera sur le nombre le plus favorable entre celui calculé pour 2023 ou celui calculé pour 2024. En ce qui concerne les catégories de participation, la liberté est laissée à chaque ligue de définir si les coureurs participent dans leur catégorie d'âge 2023 ou 2024 (cf. mail du 16 février 2023).

## 9. Questions diverses

- Le Président informe le Comité directeur du renouvellement de la convention avec Swiss Orienteering avec mise à jour des conditions médicales d'accès aux compétitions. Il semble nécessaire de revoir la partie redevances avant signature.
- Valérie BERGER-CAPBERN présente les propositions pour la valorisation du bénévolat : définition de forfaits pour les tâches effectuées, tarification en 3 niveaux. Après quelques échanges et ajustements, le Comité directeur valide à l'unanimité.
- Le Président informe le Comité directeur de la demande de la Fédération Nationale de Chasseurs pour s'associer à leur opération « J'aime la Nature Propre ». Celui-ci valide, à l'unanimité, le fait de communiquer à ce sujet auprès des licenciés, d'inciter les structures à consulter le site <https://www.jaimelanaturepropre.fr/> et à placer leur manifestation dans ce cadre.
- Le Président signale que le Bureau directeur a décidé de reconduire l'aide à la prise de licence pour les réfugiés ukrainiens et l'aide financière faite à la Fédération ukrainienne de Course d'Orientation.
- Valérie BERGER-CAPBERN indique que la commission Jeunes recommande de ne pas faire de O'Camp en 2024. Le Comité directeur ratifie, cette décision ne préjugant pas d'une décision pour les années ultérieures.
- La trésorière fait part du fait que seuls 2 clubs ont participé au concours « développement durable pour les écoles de la course d'orientation ». Le Comité directeur approuve une dotation de 200 euros pour chacun de ces clubs.
- Les dates des prochaines réunions 2024 sont validées :
  - Bureau directeur : mercredi 17 janvier, jeudi 15 février, vendredi 22 mars,
  - Comité Directeur : jeudi 22 février, vendredi 22 mars, jeudi 13 juin, jeudi 5 septembre, dimanche 24 novembre,
  - Assemblée Générale : samedi 23 mars,
  - Assemblée Générale Elective : samedi 14 décembre,
  - Conférence des Présidents de Ligue : samedi 23 novembre.



## 10. Préparation de la prochaine olympiade

Le Président propose un premier temps de réflexion à deux niveaux en vue de la prochaine olympiade :

- la représentation de la Fédération au Council de l'IOF (mandat de 2 ans, 2 consécutifs maximum) et dans ses commissions, certains membres étant arrivés au terme de leur mandat,
- la constitution de la prochaine équipe fédérale avec les contraintes réglementaires de parité au regard du manque de femmes, avec la mobilisation des athlètes, arbitres et éducateurs pour élire leurs représentants, avec la reformulation du projet à réaliser.

Il remercie les membres qui quitteront le Comité directeur au terme de l'olympiade 2021-2024.

Fin du Comité directeur à 15h30.

Le Président  
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale  
Dominique BRET

